

[Traduction]

L'hon. G. J. McIlraith (ministre des Travaux publics): Oui, monsieur l'Orateur. Les inscriptions bilingues sur tous les édifices publics au Canada sont respectées, et les noms figurant sur tous les édifices sont inscrits dans les deux langues.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'OTAN—LE DÉPLACEMENT DU QUARTIER GÉNÉRAL

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question, qui s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, découle de ma question d'hier. Le gouvernement canadien a-t-il maintenant consenti à la proposition visant à déplacer de Paris à Bruxelles la base permanente de l'OTAN?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je ne puis rien ajouter à ce que j'ai dit hier. C'est une décision...

Une voix: Essayez toujours.

L'hon. M. Martin: Si j'essayais, mon honorable ami ne comprendrait pas. (*Exclamations*)

LA TÉLÉVISION

LA DIFFUSION DU MATCH DE LA COUPE GREY

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Judy V. LaMarsh (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, le député d'Halifax m'a posé hier une question à propos de la diffusion, par Radio-Canada et CTV, du match de la coupe Grey. Je ne lui apprends rien sans doute en lui disant qu'en 1962, alors que lui et ses collègues siégeaient de ce côté-ci de la Chambre, il s'est produit un incident assez déplorable au sujet de la diffusion de ce match, ce qui a amené CTV et Radio-Canada à signer une entente. Aux termes de celle-ci, Radio-Canada et CTV se partagent la diffusion des joutes régulières et des joutes éliminatoires, peu importe quel réseau ou quelle troisième partie en achète les droits de diffusion.

Le président du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion m'a informée que, d'après le Bureau, cette collaboration entre les deux réseaux a donné des résultats satisfaisants et permet la diffusion ordonnée des matchs. En ce qui concerne celui de la coupe Grey, vu qu'il s'agit d'une attraction unique durant

l'année et que la chose intéresse un grand nombre de Canadiens, le Bureau estime que l'intérêt national en justifie la diffusion par les deux réseaux.

M. Robert McCleave (Halifax): A dix heures, je demanderai à l'honorable représentante d'utiliser de nouveau ses charmes et son influence.

L'hon. Mlle LaMarsh: Et après dix heures? (*Exclamations*)

L'ÉNERGIE

LE COLUMBIA—LA CORRESPONDANCE RELATIVE AUX DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE BARRAGE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. E. D. Fulton (Kamloops): Puis-je demander au premier ministre s'il a reçu l'accord du premier ministre de la Colombie-Britannique pour le dépôt de la correspondance relative aux demandes d'aide financière pour le barrage du Columbia?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Nous avons demandé avec instance au premier ministre la permission de déposer la correspondance, mais nous ne l'avons pas encore reçue. Je crois savoir qu'on lui a envoyé un message hier disant qu'après une certaine date nous prendrons son silence pour un acquiescement.

[Français]

LES PÉNITENCIERS

NOUVELLE INSCRIPTION SUR LES UNIFORMES QUE PORTENT LES EMPLOYÉS DES PÉNITENCIERS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Georges-C. Lachance (Lafontaine): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable solliciteur général du Canada.

Est-ce vrai que le gouvernement est à la veille de changer l'inscription «Ministère de la Justice», fixée aux épaules des uniformes que portent les employés des pénitenciers, pour «Département pénitentiaire du Canada»? Si c'est le cas, je voudrais savoir, monsieur l'Orateur, si cela n'entre pas en conflit avec la politique du gouvernement, laquelle consiste à accentuer la réhabilitation plutôt que la correction?

M. l'Orateur: L'honorable député voudra peut-être inscrire cette question au *Feuilleton*.

M. Lachance: Je voudrais en traiter à 10 heures, monsieur l'Orateur, s'il vous plaît.